

Quand les églises se reconvertissent

Sur la route de Bruay, à l'entrée de Béthune (Pas-de-Calais), le clocher de brique rouge de Notre-Dame du Sacré-Cœur constitue un point d'ancrage dans le paysage de la ZUP. Face à l'hypermarché Auchan – « *le temple de la consommation* », selon l'abbé Elie Gallois, curé de la paroisse –, c'est un petit morceau de spiritualité qui résiste. Plutôt mal que bien. L'église, vite construite au lendemain de la guerre pour accompagner le lotissement de ce faubourg, jamais vraiment terminée faute de moyens, connaît aujourd'hui les maux de beaucoup de ses consœurs : le toit fuit, les fidèles aussi. Le diocèse, propriétaire, incapable d'assumer les travaux, pensait vendre. « *Mais évidemment pas à n'importe qui ni pour en faire n'importe quoi* », soupire le curé, qui ne peut imaginer là une poissonnerie ou une boîte de nuit. La solution est venue des Toits de l'espoir, une filiale d'Emmaüs qui travaille avec les propriétaires de lieux en mauvais état pour les transformer en logements sociaux. « *En l'occurrence, explique Marc Mordacq, le responsable des Toits de l'espoir, nous avons signé un bail de trente ans avec le diocèse pour la création de deux appartements dans le presbytère ; et nous partageons l'église, devenue trop grande, en deux espaces de 300 mètres carrés chacun : d'un côté, une chapelle pour continuer à dire la messe, de l'autre un magasin Emmaüs "Ding Fring" de vêtements d'occasion.* » « *Ce sont aussi des marchands, sourit le curé,*

En manque de fidèles, fermées par crainte des vols, nombre d'églises restent vides.

Un entretien trop coûteux pour les communes. Mais seul l'évêché peut décider de leur avenir...

mais cette boutique sociale répond à l'une des missions de l'église : accueillir les plus pauvres. »

Le cas de l'église de la ZUP de Béthune, partagée entre profane et sacré, est unique en France. Certes, de très nombreux ex-bâtimens religieux ont aujourd'hui un autre usage : on compte ainsi 253 musées installés dans des églises, dont celui, magnifique, dédié à l'œuvre du sculpteur David d'Angers, dans une ancienne abbatale au toit de verre, à Angers ; une préfecture (à Auch), quelques mairies, salles de conférences, offices du tourisme, et même un théâtre, à Dijon, installé depuis 1973 au Parvis Saint-Jean, une église du XIII^e siècle ; et encore des magasins, des logements, des restaurants, ou un marché couvert, aménagé par Jean Nouvel dans l'église Sainte-Marie, à Sarlat-la-Canéda... Mais la très grande majorité de ces lieux sont d'anciens bâtimens conventionnels vendus comme biens nationaux à la Révolution, et qui n'ont pas été rendus au culte par le Concordat de 1801 (1). Tombés dans

le domaine privé, ils dépendent du bon vouloir de leurs propriétaires.

En revanche, la quasi-totalité des 46 000 églises paroissiales catholiques construites antérieurement à la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat appartiennent aux communes, à charge pour elles de les entretenir (2) et de les mettre à la disposition du diocèse. La loi de la République rappelle clairement que l'affectation des églises au culte est gratuite, pleine, entière et sans réserve. C'est là que le bât blesse, surtout dans les petites communes rurales où, faute d'officiants, tous responsables aujourd'hui de plusieurs clochers, les églises sont parfois vides, voire totalement fermées par peur des vols. Les maires, bien qu'ils payent tout, n'ont aucune possibilité d'y développer la moindre activité – exposition, concert, projection, conférence – sans l'autorisation expresse du curé, seul juge de la bienséance du projet. « *Il convient que ces manifestations ne dénaturent pas le sens profond des lieux, explique Mgr André Dupleix, secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France. Pour un concert classique, je dis oui, évidemment, pour du rock, j'hésite, bien sûr.* » Et pour une exposition sur la Shoah dans une chapelle où il ne dit jamais la messe, le curé de Massat (589 habitants), dans l'Ariège, a opposé un refus. Colère du maire : afin d'alerter l'opinion, il a mis l'édifice en vente sur eBay... Aujourd'hui revenu à de plus sages dispositions, il

L'ANCIENNE ÉGLISE SAINTE-MARIE, À SARLAT-LA-CANÉDA, TRANSFORMÉE EN MARCHÉ COUVERT PAR JEAN NOUVEL EN 2001.